

# La clause de conscience des médecins est de plus en plus attaquée par les LGBT

SB [lesalonbeige.fr/la-clause-de-conscience-des-medecins-est-de-plus-en-plus-attaquee-par-les-lgbt/](http://lesalonbeige.fr/la-clause-de-conscience-des-medecins-est-de-plus-en-plus-attaquee-par-les-lgbt/)

November 19, 2019



Pour mémoire

“l’Ordre des médecins rappelle que la clause de conscience est une disposition fondamentale du code de déontologie médicale.”

Deux homosexuels en démarche d’adoption auraient été discriminés par un médecin, selon l’association Couleurs Gaies. **Le praticien a refusé de délivrer un certificat médical nécessaire à la procédure d’adoption, en expliquant que c’était contraire à ses convictions.**

Le conseil de l’ordre prend l’affaire très au sérieux : selon son président en Moselle, le médecin a commis une erreur déontologique. **Une conciliation** aura lieu le 5 décembre entre les deux parties. Si la plainte est maintenue à l’issue, **elle sera transmise à la chambre disciplinaire de l’ordre des médecins**, qui se trouve à l’échelle régionale.

Le lobby LGBT hurle à la discrimination et en profite pour réclamer plus de subventions... Mais personne, hormis le médecin poursuivi, n’évoque l’intérêt de l’enfant à avoir... une maman.